

DEVENEZ PARTENAIRE

Nous vous aidons

VOUS SOUHAITEZ ...

Mieux vous faire connaître pour développer votre activité

- Paraître sur le site internet et sur les brochures dédiées de l'OTPF
- Échanger des liens internet pour améliorer votre référencement
- Figurer dans un encart « À la Une » pendant 2 semaines sur le site internet
- Commercialiser vos produits via la boutique de l'office

Faire partie d'une dynamique locale et d'un réseau de prestataires actifs

- Être partie prenante des manifestations
- Disposer d'un autocollant «Partenaire » clairement identifiable

Être informé pour mieux informer

- Connaître et donner une information fiable grâce aux outils de l'office de tourisme
- Disposer en début de saison d'un Kit de documentation touristique du secteur
- Recevoir trimestriellement la newsletter de l'office de tourisme

Être accompagné dans vos projets

- Recevoir une veille juridique pour connaître les dernières évolutions du secteur du tourisme (réglementation, sécurité, innovation ...).
- Être aidé dans la mise en œuvre de démarches qualité sur le territoire

Raison sociale
Adresse physique
Courriel ou URL Tel :

Nom : Prénom : Date & signature :

<input type="checkbox"/>	J'accepte que mes données soient diffusées par le réseau institutionnel du tourisme (Offices de Tourisme, Comités Départemental et Régional du Tourisme).
<input type="checkbox"/>	J'accepte que mes données soient diffusées à des tiers partenaires privés des réseaux de l'Office de tourisme du Pays fertois concourant à la promotion touristique du territoire (sites web, éditions, ...)
<input type="checkbox"/>	J'accepte de mettre mes photos et/ou vidéos sous Licence Creative Commons : chacun est libre de réutiliser mes visuels sous réserve de citer l'auteur (moi), de ne pas les utiliser à des fins commerciales et de ne pas les modifier.

L'Office de tourisme en quelques mots

Les 19 communes du Pays fertois ont choisi de mutualiser leurs actions en faveur du tourisme, notamment à travers la création d'un office de tourisme intercommunal.



L'office de tourisme du Pays fertois :

- Bureaux et accueil sur la Grande Place de Jouarre ouvert 275 jours par an au public
- Un point-relais info à la médiathèque Samuel Beckett à la Ferté-sous-Jouarre
- 2,6 emplois : 2 Bac+5 dans le tourisme, 1 guide-conférencière (ministère de la Culture)
- Structure associative administrée par un collège de 18 membres (élus, professionnels, institutionnels)

Ses missions

Promouvoir

le territoire, son patrimoine

Accueillir

les touristes, les habitants

Commercialiser

des visites, des produits locaux

Fédérer

professionnels, institutionnels

Des projets pour 2016

- La création et la diffusion d'une lettre d'information trimestrielle
- Le développement des produits « groupes » à l'échelle du Pays fertois
- La réalisation d'une signalétique cohérente sur l'ensemble du territoire
- L'inscription du territoire sur les itinéraires européens de St Coloman
- La participation au G.A.L. (fonds européens LEADER) en partenariat avec la C.C.P.F.

Détails de l'adhésion

- Invitation (2 pers.) à la soirée privilège : visite des cryptes par un guide-conférencier + dégustation de champagne du territoire – plusieurs dates possibles (contacter l'OT).
- Fourniture d'un kit de documentation en début de saison si le stock est suffisant (Office du Pays fertois et environs, 77)
- Coordonnées (raison sociale, adresse, téléphone + courriel) sur le guide touristique au moment de son édition et sur le site internet,
- Autocollant « Partenaire » à apposer.

Commune
membre

Hors Pays
fertois

25 €

40 €

Pour devenir partenaire du tourisme en Pays fertois, il suffit de renvoyer le présent coupon complété (recto-verso) à : « Office de tourisme du Pays fertois - 5 Grande Place 77640 Jouarre » accompagné de votre règlement à l'ordre de « Office de tourisme du Pays fertois ». Vous recevrez en échange une carte d'adhérent valable jusqu'au 31/12/2016 et une invitation pour la soirée privilège.